

GYM-ONE

Société par actions simplifiée au capital de 120 000,00 euros
1 avenue du Général de Gaulle, Tour HYFIVE - 92800 Puteaux
832 416 028 RCS Nanterre
(La « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 13 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le treize juin,
A 12h30,

La société **FITNESS PARK DEVELOPMENT**, société par actions simplifiée au capital de 56 842 585,22 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 379 818 032, ayant son siège social 1 Avenue du Général de Gaulle, Tour Hyfive, 92800 Puteaux (ci-après l'« **Associée Unique** »), représentée par son président, GYMSPA, elle-même représentée par Monsieur Gaëtan DUBUISSON, en vertu d'un pouvoir,

A pris les décisions suivantes :

1. Approbation des comptes et des opérations de la Société établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
3. Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
4. Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
5. Quitus au Président ;
6. Approbation du projet de fusion avec la société Fitness Park Succursales ;
7. Pouvoir pour les formalités.

L'Associée Unique a pris connaissance des documents mis à sa disposition puis, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes et des opérations de la Société établis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée Unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 416 373 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes annuels de l'exercice écoulé se soldent par un bénéfice net de 416 373 euros, décide d'affecter intégralement le bénéfice au compte « Autres réserves », qui passe ainsi de 0 euro à 416 373 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 548 373 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois dernières années (correspondant aux trois derniers exercices) ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021	Néant
Exercice clos le 31 décembre 2022	200 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2023	374 394,92 euros

TROISIEME DECISION

Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

L'Associée Unique constate que, conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des impôts, les charges fiscalement non déductibles, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se composent de :

- Autres charges et dépenses somptuaires : NÉANT
- Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles : NÉANT

QUATRIEME DECISION

Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associée Unique prend acte que les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce suivantes se sont poursuivies ou ont été conclues au cours de l'exercice et les approuve et ratifie en tant que de besoin :

- **Convention de gestion de trésorerie, ayant pris effet à compter du 1^{er} janvier 2021.**

Modalités : Mise à disposition mutuelle, des excédents de trésorerie sous forme d'avances en compte courant rémunérées en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles. Donne le statut de société centralisatrice à la société FP DEVELOPMENT en recevant mandat de gérer les excédents de Trésorerie.

La Société est partie à la convention depuis la signature de l'avenant n°1.

- **Convention de management fees, ayant pris effet à compter du 1^{er} janvier 2021.**

Modalités : FITNESS PARK DEVELOPMENT apporte aux sociétés FITNESS PARK SUCCURSALES, FITNESS PARK ACADEMY, GYM-ONE et 2MSP, diverses prestations en matières informatiques et maintenances ainsi qu'en matière de communication. En contrepartie, ces sociétés rémunèrent FITNESS PARK DEVELOPMENT pour ses prestations.

La Société est partie à la convention depuis la signature de l'avenant n°1.

- **Convention de licence de marque, ayant pris effet à compter du 1^{er} janvier 2021.**

Modalités : FITNESS PARK DEVELOPMENT concède la licence d'exploitation de la marque « FITNESS PARK » aux sociétés GYMSPA, SIRLEN, GYMLET, FITNESS PARK SUCCURSALES, FITNESS PARK ACADEMY, GYM-ONE et 2MSP, ce qui permet l'exploitation de la marque dans le cadre de l'exploitation de clubs de remise de forme et de vente d'articles de sport ainsi que de produits esthétiques et diététiques, et ce en contrepartie d'une redevance de licence de 3% du chiffre d'affaire hors taxe généré par les licenciés.

La Société est partie à la convention depuis la signature de l'avenant n°1.

CINQUIEME DECISION

Quitus au Président

L'Associée Unique donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat pendant l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

SIXIEME DECISION

Approbation du projet de fusion avec la société Fitness Park Succursales

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du projet de traité de fusion à conclure entre la Société et la société FITNESS PARK SUCCURSALES (ci-après la « Société Absorbante ») aux termes duquel la Société est absorbée par la société FITNESS PARK SUCCURSALES,

Approuve purement et simplement le projet de traité, sans augmentation de capital et donne tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son mandataire pour signer et parapher ledit traité de fusion et accomplir toute démarche ou formalité en vue de la réalisation de la fusion.

Approuve la fixation de la date d'effet de la fusion rétroactivement au 1^{er} janvier 2025, de sorte que le résultat de toutes les opérations réalisées par la Société Absorbante entre le 1^{er} janvier 2025 et la date à laquelle elle sera effective et deviendra définitive seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la Société et considérées comme accomplies par la Société Absorbante depuis le 1^{er} janvier 2025.

SEPTIEME DECISION
Pouvoir pour les formalités

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

* *
*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Signé par :

FF28290C54B241B...

FITNESS PARK DEVELOPMENT

Associée Unique

Représentée par Monsieur Gaëtan DUBUISSON

Comptes annuels 2024

Période du 01/10/2023 au 31/12/2024

SAS GYM-ONE SASU

40 Traverse de la Paoute
06130 GRASSE
Siret : 83241602800021

Certifiés
conformes

Signé par :
Gaëtan Dubuisson
FF28290C54B241B...

Coffra group

Société Pluri-professionnelle d'Exercice des professions d'Avocats,
d'Experts-Comptables et de Commissaires aux Comptes
par actions simplifiée
Siège social – 16 rue Auber – 75009 Paris

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	2
Comptes annuels	
Bilan et compte de résultat	4
<i>Bilan actif</i>	5
<i>Bilan passif</i>	6
<i>Compte de résultat</i>	7
<i>Compte de résultat (suite)</i>	8
Annexe	10
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS GYM-ONE SASU relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 31/12/2024.

Les comptes annuels ci-après se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 004 027
Chiffre d'affaires	1 744 701
Résultat net comptable (Bénéfice)	416 373

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 22/04/2024

Apolline Arkwright
Associée Expert Comptable

Bilan et compte de résultat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	63 675	63 675		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	28 700	25 206	3 494	7 981
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 647	78 909	18 738	27 300
Autres immobilisations corporelles	688 067	468 274	219 794	297 216
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 971		49 971	45 194
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	928 060	636 064	291 997	377 690
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 473		7 473	5 880
Avances et acomptes versés sur commandes	359		359	359
Créances				
Clients et comptes rattachés	45 568		45 568	
Autres créances	269 817		269 817	65 543
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 484		388 484	438 583
Charges constatées d'avance	330		330	61 485
TOTAL ACTIF CIRCULANT	712 031		712 031	571 850
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 640 091	636 064	1 004 027	949 541

Bilan passif

	31/12/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		64 833
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	416 373	309 562
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	548 373	506 395
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 024	158 144
Emprunts et dettes financières diverses	597	94 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 441	138 642
Dettes fiscales et sociales	223 215	47 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 049	
Autres dettes	72 273	3 928
Produits constatés d'avance	10 055	
TOTAL DETTES	455 655	443 146
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 004 027	949 541

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	91 678		91 678	66 452
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 649 033	3 990	1 653 023	1 276 432
Chiffre d'affaires net	1 740 711	3 990	1 744 701	1 342 884
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			12	383
Total produits d'exploitation (I)			1 750 213	1 343 267
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			39 681	32 941
Variations de stock			-1 592	-5 880
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes			764 054	663 914
Impôts, taxes et versements assimilés			19 939	12 876
Salaires et traitements			144 154	122 257
Charges sociales			41 456	35 664
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			107 106	82 673
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			81 090	11 313
Total charges d'exploitation (II)			1 195 887	955 758
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			554 327	387 509
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 898	19 361
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 898	19 361
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 793	2 724
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 793	2 724
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 105	16 638
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			557 432	404 147

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 114	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 114	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 114	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	138 945	94 585
Total des produits (I+III+V+VII)	1 755 112	1 362 629
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 338 739	1 053 067
BENEFICE OU PERTE	416 373	309 562

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GYM-ONE SASU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 004 027 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 416 373 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

En outre, la société a choisi la présentation simplifiée des comptes annuels prévue à l'article L. 123-16 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	63 675			63 675
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	28 000	700		28 700
Immobilisations incorporelles	91 675	700		92 375
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	96 679	968		97 647
- Installations générales, agencements aménagements divers	627 117	8 061		635 178
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 983	6 906		52 889
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	769 779	15 935		785 714
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	45 194	4 777		49 971
Immobilisations financières	45 194	4 777		49 971
ACTIF IMMOBILISE	906 648	21 412		928 060

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution	63 675	
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	63 675			63 675
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 019	5 187		25 206
Immobilisations incorporelles	83 694	5 187		88 881
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	69 379	9 529		78 909
- Installations générales, agencements aménagements divers	332 605	89 644		422 248
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 279	2 747		46 026
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	445 263	101 920		547 183
ACTIF IMMOBILISE	528 957	107 107		636 064

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 365 686 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	49 971		49 971
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	45 568	45 568	
Autres	269 817	269 817	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	330	330	
Total	365 686	315 715	49 971
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants de l'actif:

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	10 297
Autres créances	
Disponibilités	
Total	10 297

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 120 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 455 655 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 024	1 024		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 441	141 441		
Dettes fiscales et sociales	223 215	223 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 049	7 049		
Autres dettes	72 870	72 870		
Produits constatés d'avance	10 055	10 055		
Total	455 655	455 655		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	158 131			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du passif:

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 749
Dettes fiscales et sociales	2 147
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	67 135
Total	155 030

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	330		
Total	330		

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	10 055
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	10 055

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 898	19 361
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	4 898	19 361
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 793	2 724
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 793	2 724
Résultat financier	3 105	16 638

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	464	
Dons, libéralités	1 000	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	650	
TOTAL	2 114	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5,25 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	5	
Ouvriers		
Total	5	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	56
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	56
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 56 euros